**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

28e session Examen Périodique Universel (EPU), du 6 au 17 novembre 2017

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU BENIN**

 Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation Béninoise pour la présentation exhaustive du rapport national au titre de cette 28eme session de l’EPU.

 Le Sénégal félicite le Gouvernement Béninois pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, lors de son passage au second cycle de l’EPU en 2012.

Le Sénégal se réjouit de l’adoption en octobre 2014, du Plan national d’action contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l’intolérance qui y est associée, ainsi que de la signature le 3 août 2016 de la Charte nationale du dialogue social entre le Gouvernement et les Syndicats vient consolider le partenariat public-privé et contribue à la promotion des droits des travailleurs.

De plus, l’adoption en janvier 2017 du Programme d’Action du Gouvernement (PAG) pour la période 2016-2021 destiné à renforcer, notamment la démocratie et la bonne gouvernance, constitue aussi un pilier fondamental dans la promotion des droits humains.

Ma délégation se réjouit de ces efforts et formule les recommandations, ci-après :

* Mettre en place la Commission béninoise des droits de l’homme qui a été créée en 2013,
* Finaliser les réformes judiciaires en cours, en particulier celui du Code pénal ;
* Développer les infrastructures dans les zones rurales pour faciliter à la population un meilleur accès aux services sociaux de base ;

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Benin dans la mise en œuvre des recommandations et invite la Communauté internationale à lui apporter son précieux soutien.